



Municipalité de Sainte-Béatrix

861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (QC) J0K 1Y0
Téléphone : (450) 883-2245 Télécopieur : (450) 883-1772

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT NUMÉRO # 690-2026

Règlement décrétant l'imposition des taxes et compensation pour l'exercice financier 2026 de la municipalité de Sainte-Béatrix.

Lors de la séance extraordinaire du 23 février 2026, le Conseil municipal a adopté le règlement # 690-2026.

Ledit règlement # 690-2026 entre en vigueur conformément à la Loi et tout contribuable peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture des bureaux municipaux.

Donné à Sainte-Béatrix, ce vingt-sixième jour du mois de février de l'an deux mille vingt-six.



Mélissa Charette
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Mélissa Charette, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Béatrix, certifie solennellement que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le vingt-sixième jour du mois de février de l'an deux mille vingt-six (26.02.2026).

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 26^e jour du mois de février de l'an deux mille vingt-six (26.02.2026).



Mélissa Charette
Directrice générale et greffière-trésorière